
Descriptif général

L'étudiant-e doit produire seul un texte scientifique d'au moins 3 000 mots. Le manuscrit peut être présenté dans un événement scientifique (colloque, conférence, symposium, journée de recherche...) et/ou publié dans un ouvrage collectif, une revue savante, un rapport d'étude ou tout autre support de contenus scientifiques reconnu. Dans le cas où l'étudiant-e n'est pas en mesure de diffuser son travail pendant la session, elle ou il est tenu de préciser son plan de diffusion scientifique. La réalisation scientifique peut faire partie du matériau de recherche (problématisation, cadrage théorique, outils et méthodes, résultats, analyses critiques) réuni par l'étudiant-e dans le cadre de son projet doctoral. Ainsi, l'étudiant-e peut construire un nouveau livrable, à partir d'un travail déjà réalisé, mais il faudrait montrer la plus-value. La professeure évaluatrice ou le professeur évaluateur doit en être informé et doit autoriser la reprise d'un travail préalable. Dans le cas où le manuscrit consiste en une étude empirique, il s'agirait pour l'étudiant-e d'utiliser de préférence des données déjà récoltées pour s'assurer de la faisabilité du projet.

Les différents livrables possibles sont :

- un article scientifique;
- un rapport de recherche;
- une réponse à un article scientifique;
- une communication écrite à un colloque/congrès;
- une étude de cas pédagogique.

Il est fortement recommandé de réussir cette activité avant de s'inscrire à la proposition de thèse pour éviter des situations de blocage dans le cheminement académique.

Préalable

Avoir réussi au moins un cours de méthodologie de la recherche et un cours de théorie pour favoriser la réussite de cette activité.

La directrice ou le directeur académique peut autoriser l'inscription à l'activité, si elle ou il juge que l'étudiant-e est suffisamment outillé-e pour sa réalisation.

Objectif

L'activité d'échange et réalisation scientifique a pour but de permettre à l'étudiant-e d'acquérir une expérience réelle de processus de rédaction et diffusion scientifique, qui démontre une intégration des connaissances acquises dans le cadre de sa scolarité de doctorat.

Modalités d'inscription à l'activité

L'étudiant-e a la responsabilité de déposer à la Formation à la recherche le formulaire d'inscription « Activité d'échange et réalisation scientifique ».

L'étudiant-e remplit le formulaire disponible sur le site Web de l'ENAP et y joint la preuve d'inscription et de présentation à l'activité. Il dépose l'ensemble des documents à la Formation à la recherche (formation-recherche@enap.ca) pour son inscription à l'activité.

Modalités de dépôt

L'étudiant·e dispose d'un trimestre, tel que défini dans le calendrier universitaire, pour réaliser l'activité. Elle ou il dépose son manuscrit par courriel à la Formation à la recherche pour évaluation à la fin du trimestre d'inscription.

Modalités d'évaluation

L'activité est évaluée par une professeure régulière ou un professeur régulier de l'ENAP.

L'étudiant·e a la responsabilité de trouver la professeure régulière ou le professeur régulier pour l'évaluation de son livrable. Cette professeure ou ce professeur peut être la directrice ou le directeur d'encadrement, si elle ou il n'est pas coautrice ou coauteur du texte.

L'évaluation doit s'appuyer essentiellement sur le texte produit.

Le livrable est évalué selon les critères adéquats selon la nature du livrable. À titre d'exemple, s'il s'agit d'une production scientifique, les critères sont :

- la contribution à l'état des connaissances en administration publique;
- l'identification claire de l'objectif;
- la qualité de l'écriture;
- l'existence de liens avec la théorie et la littérature;
- l'existence d'une conceptualisation;
- une méthodologie appropriée;
- une conclusion découlant des résultats.

S'il s'agit d'un cas pédagogique, les critères d'évaluation pourraient s'inspirer des guides proposés par le Centre de Cas des HEC : https://www.hec.ca/centredecas/catalogue/definitions_guides/guide_production_np.pdf

Évaluation

L'activité est évaluée avec une mention « Succès » ou « Échec ».

La professeure évaluatrice ou le professeur évaluateur dispose de 15 jours après la remise du manuscrit par l'étudiant·e pour communiquer le rapport d'évaluation et le résultat auprès de la Formation à la recherche.

La Formation à la recherche transmettra à l'étudiant·e le rapport d'évaluation avec le résultat.

L'étudiant·e qui échoue l'activité peut la reprendre. Elle ou il reprend obligatoirement l'activité en s'inscrivant à nouveau selon les modalités d'inscription précitées et en effectuant l'activité au cours du trimestre suivant l'échec. Elle ou il peut reprendre le même travail, mais les révisions apportées doivent être substantielles, exigeant environ 45 heures.

L'étudiant·e qui subit un deuxième échec à la suite du dépôt de la version révisée du manuscrit est exclu·e du programme.

Pour toute information, veuillez écrire à : formation-recherche@enap.ca

Merci de remplir les sections du présent formulaire :

IDENTIFICATION DE L'ÉTUDIANT·E

Nom

Prénom

Courriel (@enap.ca)

NIP

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Trimestre d'inscription : _____ année : _____

Titre de la communication

Date

SIGNATURES

Je demande l'autorisation de m'inscrire à l'activité selon les modalités décrites :

Signature de l'étudiant·e

Date

J'accepte d'évaluer l'essai de l'étudiant·e :

Prénom et nom

Signature

Date

Le formulaire rempli doit être déposé par courriel à formation-recherche@enap.ca pour signature.

J'autorise l'inscription à l'activité :

Signature de la Formation à la recherche

Date